

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1324

Rubrik: Brève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le secteur de la construction bâtit sur du sable

Rien de nouveau sur les chantiers: le bâtiment ne va pas. Et les entreprises, s'obstinant à croire au retour du beau temps, n'envisagent pas de restructurations. Pourtant, elles aussi devraient retrousser leurs manches.

LE SECTEUR DE LA construction doit faire face à une forte baisse de la demande. Mais on n'assiste pas pour autant à une restructuration de la branche. Les entreprises jouent la sous-enchère en économisant sur la qualité du travail fourni et en imposant à leurs salariés des conditions de travail toujours plus dures.

L'industrie de la construction, dopée par l'emballement de la conjoncture au cours des années quatre-vingt, connaît aujourd'hui une baisse importante des commandes et une chute vertigineuse de ses effectifs. On devrait donc observer un processus de restructuration qui donne à cette branche une nouvelle efficacité dans un marché profondément transformé. Or rien de tel ne se produit. Le nombre des entreprises reste quasiment stable et l'industrie de la construction semble se satisfaire d'une conjoncture instable: on se croirait revenu aux années trente et aux cycles qui ont caractérisé la branche avant guerre.

Spécialisation, déqualification

Les entreprises fonctionnent en permanence en sous-effectifs. Lorsque le volume de travail augmente, elles recourent systématiquement au travail temporaire plutôt que d'embaucher. Par ailleurs, on assiste à une spécialisation croissante du travail dans le gros comme dans le second œuvre. Ainsi dans la maçonnerie se côtoient coffreurs, ferrailleurs, bétonneurs; dans le secteur du chauffage, chauffagistes, installateurs de ventilation, fumistes, installateurs de chaudière et poseurs de corps de chauffe s'occupent chacun de leur spécialité. Cette évolution s'accompagne d'une déqualification professionnelle inquiétante qui conduit naturellement à une baisse de la qualité, admise par tous les professionnels de la branche. Pour ne prendre qu'un exemple, les temps de séchage des supports ne sont plus respectés, ce qui se répercute directement sur la qualité des finitions.

En adoptant une telle attitude, la majorité des entrepreneurs fait preuve d'une dangereuse inconscience. Elle s'illusionne en croyant avoir affaire à une récession de nature conjoncturelle qu'il suffirait de traverser pour retrou-

ver les rivages connus de la prospérité d'antan. Le principe d'action qui prévaut aujourd'hui chez nombre d'entrepreneurs n'est qu'un mauvais *remake* de la «Fureur de vivre»: le dernier à sauter avant le précipice emportera la mise.

Face à cette politique du pire, les salariés et leurs organisations n'ont pas la tâche facile. Il faut espérer avec Vasco Pedrina, président du syndicat industrie et bâtiment (SIB), que les 8000 ouvriers du bâtiment descendus dans la rue le 24 novembre dernier auront fait comprendre au patronat l'intérêt d'une solution négociée. Si ce dernier envisage une plus grande flexibilité du temps de travail dans le cadre annuel, il devra le payer par une diminution de la durée du travail. Et surtout un éventuel accord ne peut ignorer les mesures anticycliques indispensables à la stabilisation du marché de la construction, mesures qui doivent engager conjointement l'État, les syndicats et le patronat. Parmi ces mesures, nous retiendrons la revalorisation des métiers du bâtiment. Dans une perspective anticyclique, les entreprises doivent s'engager dans la gestion à long terme des emplois, une gestion qui assure une véritable formation professionnelle et des filières de promotion valorisant les compétences et les responsabilités effectives. Bref, une modernisation négociée des entreprises. *dm*

Brève

PARMI LES NOMBREUSES distinctions figurant dans l'annonce mortuaire d'un notable romand, Gérard Burrus, décédé à 87 ans, nous découvrons qu'il cumulait les titres de: «Camérier Secret de cape et d'épée de Sa Sainteté Jean Paul II», «Ancien secrétaire général de la Ligue suisse anticommuniste», «Adjudant du Général Guisan», «Chevalier de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et de l'Ordre S.M. de Malte» et «Fondateur des chevaliers et des dames du Saint-Sépulcre de Jérusalem». *cfp*